

De la Commission sur la Société de l'Information à la

« Commission de Villes Numériques et de la Connaissance »

Depuis 5 ans, la Commission sur la société de l'information présidée par la ville de Bilbao, travaille avec l'objectif de réduire la fracture numérique et implémenter des agendas numériques locaux comme un moyen d'améliorer la qualité de vie de la citoyenneté des gouvernements décentralisés. À travers la Commission on a cherché à promouvoir le développement d'une vision et une dynamique commune entre les gouvernements locaux en faveur d'une société de l'information inclusive qui favorise la réduction de la fracture numérique.

Bien que depuis la Commission nous sommes satisfaits avec le travail mené jusqu'à présent, nous croyons que nous nous trouvons au moment précis de donner un nouveau allant au rôle que doit jouer la Commission. Pour cela, on a considéré nécessaire qu'en plus de continuer avec le travail mené jusqu'à présent de partager le développement numérique de manière solidaire avec des autres villes et régions qui sont très éloignées de cet objectif, on donne à la Commission une portée plus vaste, basé dans la recherche de l'excellence compétitive des gouvernements locaux par la gestion la connaissance et l'innovation dans les villes et les communes.

Les technologies de l'information et la communication sont un moyen pour propulser l'innovation, un outil pour gérer la connaissance et élever la productivité et, par conséquent, la compétitivité locale. Parce que l'infinie quantité d'information qui se déplace dans l'Internet n'est pas utile si on n'est pas capable de capturer, organiser, analyser cette information et la transformer dans un actif partagé, qui est utile à améliorer la qualité de vie de la citoyenneté.

Dans cette ligne nous nous proposons de profiter du travail déjà mené par la Commission et de changer la dénomination de Commission sur la Société de l'Information à **« COMMISSION DE VILLES NUMÉRIQUES ET DE LA CONNAISSANCE »**.

Dans cette nouvelle approche, les domaines thématiques de la Commission seront centrés sur la ville numérique et la ville de la connaissance.

C'est parce que nous considérons qu'il est nécessaire que les Villes produisent un espace virtuel d'interaction entre la citoyenneté, le secteur privé et les administrations publiques, que promeut une Société de l'information incluse, qu'utilise comme support l'Internet et les technologies l'information et la communication (TIC), en créant un modèle avancé de Communauté, qui renforce un développement économique et social soutenable de la ville basé dans les TICs. Dans ce contexte, l'Agenda numérique local représente un outil stratégique pour atteindre des villes numériques de manière planifiée et structurée.

Il est important que les villes cherchent intégrer dans leur économie le capital intellectuel communautaire, la connaissance et qu'ils développent des services basés à la connaissance, avec un accès aux TICs universelles, systématiques, effectives et efficaces, qu'il est capable d'attirer et de retenir le talent.

Avec cette nouvelle perspective, la Commission continuera avec la réalisation de tâches de surveillance/observatoire pour l'identification et dissémination d'études, actualisera la plate-forme on-line www.agendanumeriquelocal.com comme point de rencontre pour les Autorités Locales pour la coopération : échange de bonnes pratiques, d'information, etc., développera des cours de formation sur place et on-line « Just in time learning » avec des nouvelles méthodologies avec l'objectif de former le plus nombre d'Autorités Locales, produira des publications et des documents relatifs en la matière (compendium de bonnes pratiques, newsletters, etc.), promouvra le travail et la collaboration en réseau entre les membres, effectuera des études de benchmarking et organisera/appuiera des conférences internationales en rapport avec ce qui est thématique de la Commission dans le but de produire une déclaration signée par des autorités locales.

Nous défendons cette nouvelle orientation pour la Commission parce que la connaissance est l'actif qui, basé à les TICs, peut aider aux autorités locales dans sa lutte par la compétitivité. Toutefois, il est difficile d'atteindre les résultats attendus dans le triangle de la connaissance formée par l'éducation, la recherche et l'innovation. Pour cette raison, nous croyons que cette nouvelle orientation de la Commission peut aider comme guide et référence aux autorités locales de tout le monde dans son chemin vers l'excellence dans la gestion de la connaissance.

Nous pouvons prendre exemple de beaucoup de villes et de régions qui se sont transformées dans des centres de compétitivité mondiale avec des niveaux d'efficacité supérieurs à ceux atteints par beaucoup de pays. Un bon exemple, sont des villes comme Bangalore, à l'Inde, ou Boise City, en EE.UU. - hardware et software, Nouvelle Hambourg, au Brésil – chaussures -, Sailcot en Pakistan - instruments chirurgicaux -, le Taiwan à Taiwan – microélectronique - ou Tel Aviv en Israël - software -.

Il est clair la relation entre la connaissance, l'innovation et la compétitivité. Pour cette raison, voici donc notre objectif : la construction de villes compétitives basées dans la gestion de la connaissance et l'innovation. L'obtenir implique compter avec des personnes préparées et bien élevées, avec la volonté politique d'un gouvernement engagé et avec vision stratégique, avec des infrastructures d'appui, avec une culture qui promeut le changement dans cette direction. Tout cela avec une stratégie planifiée et une vision à long terme.

Il signifie une conception intégrale du développement, basé dans la participation dans la dynamique communautaire pour la réalisation d'intérêts communs ; la gestion de la connaissance pour agir effectivement dans les différentes sphères de l'activité locale ; la disposition de ressources et de motivation pour innover et créer ; et la participation dans un cadre des réseaux et interconnexions vers à l'intérieur et vers hors de la Communauté. Parce qu'il ne peut pas être innové de manière isolée, mais dans un contexte d'interaction. Nous parlons d'un processus créatif qu'implique à tous les acteurs de la société et dans lequel la coopération et les réseaux sont éléments clés.

Il existe de nombreux réseaux mondiaux qui travaillent dans cette idée de villes numériques et de la connaissance, comme le Réseau Transfrontalier de Villes de la Connaissance, le réseau CAPTURE qu'intègre 21 villes moyennes européennes, l'Initiative Villes Numériques... ce pour cette raison que il est important que depuis la Commission nous commençons à collaborer de manière étroite avec ce type de réseaux.

Pour suivre sur cette idée, l'objectif est d'atteindre une alliance entre les différents membres de la Commission pour obtenir une économie compétitive promue par les autorités locales dans laquelle la connaissance est créée, transmis, acquis et utilisé pour promouvoir le développement économique et social de la Communauté.

Abundando en esta idea, el objetivo es lograr una alianza entre los distintos miembros

Le principal objectif de la Commission sera de créer un réseau efficace de coopération conformée par des autorités locales, pour profiter de la créativité, de l'innovation et de la connaissance, et les assimiler et les adapter aux nécessités locales pour créer des nouvelles opportunités pour tous.

Par conséquent, nous proposons d'entreprendre un travail intensif de développement dans le but de promouvoir cette nouvelle orientation pour mettre en valeur le rôle des autorités locales dans le développement local dans un monde globalisé.